



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N° 204

BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 9 décembre 2017

Le Secrétariat Général

Diffusion : Conseil d'administration, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Personnel Fédéral, Etienne Thobois.

Membres du Bureau Fédéral : David Angelats, Christian Barthel (visioconférence), Florent Chayet, Stéphane Corvée, Stéphanie Goeneutte (visioconférence), Magali Godin, Nathalie Huet (visioconférence), Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran.

Assistent : Céline Berton (DA), Pascal Bildstein (DC), Philippe Limouzin (DTN), Alicia Volant (DF).

Invités : Alex Heywang, François Machavoine

Informations diverses et décisions

0/ Validation du RDI du BF du 14 octobre 2017

Compte-tenu des remarques soumises par Nathalie Huet :

Le bureau fédéral vote, à la majorité, le RDI du BF du 14 octobre 2017.

1/ Communication du président

Le président fait le point sur ses derniers nombreux rendez-vous au CNOSF. Deux sujets principaux en ressortent :

- Le souhait d'une beaucoup plus grande autonomie pour le mouvement sportif

- La réforme de la gouvernance, mais peu d'avancées réelles sur ce sujet pour l'instant, si ce n'est le souhait de participation des clubs aux élections fédérales.

Réflexion menée par le président concernant l'ouverture aux compétitions aux non-licenciés via un droit à participation. Des propositions seront faites ultérieurement au bureau fédéral.

2/ Communication du DTN

2.1 La performance

Le DTN rappelle que le Parcours de Performance Fédéral (PPF) a été validé par le Ministère et diffusé dans les ligues.

Il revient ensuite sur les titres obtenus par Lucas Mazur, Champion du Monde Parabadminton en simple homme catégorie SL4 et Christo Popov et Kenji Lovang, Champions d'Europe en Double Hommes Cadet. Le DTN souligne la victoire d'Emilie Lefel et Anne Tran en Irlande et la place en finale de Samy Corvée et Eloï Adam au Pays de Galle.

Puis le DTN informe :

- Du positionnement des Juges Arbitres sur Paris 2024 et souligne le travail d'Eric Lissillour,
- Du tirage des poules de la Thomas et Uber Cup, avec une poule compliquée pour les filles,
- Du classement des joueurs qui n'évolue pas, ils ne sortent pas de leur espace de performance,
- De la non-modification des règles de sélection en équipe de France par rapport à la saison dernière,
- Des modifications tests des règles du jeu concernant la hauteur de service limitée à 1,15 m et 3 sets gagnants de 11 points,
- D'un nouvel accompagnement financier ayant pour but d'amplifier et de renforcer le suivi des jeunes joueurs mais également d'apporter un accompagnement équitable à tous, quelle que soit son origine géographique. Cet accompagnement prendra effet en janvier 2018, les modalités de participations financières qui seront demandées aux familles lors des futures compétitions de référence et de développement et lors des stages hors saison estivale et hors processus d'immersion et de flux vers nos pôles France seront de 20€,
- De l'appui en ressources humaines aux territoires sur le PPF, avec un ajustement des missions de Yannick Rival, qui viendra également en appui à Loïc Parlon sur l'encadrement de stages,
- De la continuité de l'entraînement à l'INSEP et la préparation du départ des entraîneurs danois, avec leur collaboration dans la recherche de leurs remplaçants. Une liste de noms sera proposée au Bureau au mois de février,
- Des visites en régions effectuées avec le Président et Cyrille Gombrowicz : les retours sont à chaque fois positifs et les Conseils Régionaux se révèlent fort intéressés par les Clubs Avenir, permettant ainsi d'ouvrir des financements. Ces déplacements révèlent aussi la mise en place des bonnes pratiques, comme le Bad sur sable en Pays de la Loire, ou l'appui de Sandrine Bernard aux Clubs Avenir en Centre Val de Loire.

- De la proposition d'une nouvelle répartition de l'enveloppe de 20 000€ sur le Parabad permettant pour partie une aide au financement de l'encadrement :
- De la réunion au CNOSF sur Paris 2024 en présence de Tony Estanguet dont le thème était « Réussir Paris 2024 ». La première étape du projet est la mise en place de la « Semaine Olympique et Paralympique à l'école », du 27 janvier au 3 février 2018. Le DTN souligne que la mobilisation de la FFBaD est nécessaire pour le 1^{er} sport scolaire.

Le CNOSF demande qu'un élu référent Paris 2024 pour chaque fédération soit désigné.

Chacun s'est exprimé sur l'ensemble de ces sujets.

2.2 Le développement

Le DTN informe :

- Du positionnement de Vincent Legras sur la région Bourgogne Franche Comté, et plus particulièrement sur le dossier du Plan Emploi Club, en accord avec Jérôme Careil,
- De la nécessité d'un référent sur les dossiers sociétaux au sein des ligues. Le DTN propose d'envoyer un courrier aux présidents prochainement.

3/ Point d'activité des secteurs

3.1 Point de situation des dossiers du secteur Administratif

Présentation par le secrétaire général de l'activité du secteur administratif avec un focus sur :

- La constitution de la commission éthique,
- La formation dispensée par le CNOSF suivie par la secrétaire générale adjointe sur l'intégrité et les paris sportifs,
- L'organisation du CA des 13 et 14 janvier
- Le souhait de sortir l'activité « emploi / formation » du secteur territoires durables avec une proposition d'un nouvel organigramme au prochain CA
- La tenue d'un BF en visioconférence le 2 janvier 2018
- La délocalisation du BF du 31 mars à Orléans, à l'occasion de l'Orléans Master.

3.2 Point de situation des dossiers du secteur Communication / Marketing / Événementiel

Présentation par la vice-présidente communication, marketing, événementiel de l'activité de son secteur avec un focus sur :

- Événements nationaux : séminaire fin de cycle et nouveau cycle des IFB, Orléans Master et championnat d'Europe Parabadminton à Rodez
- La prochaine réunion de la commission événements nationaux qui se déroulera à Pertuis
- Le bouclage de 100% bad et la lettre du dirigeant sur le thème du dispositif Senior
 - Le lancement du projet de « l'espace licencié »

- La validation des cartes de vœux
- L'organisation, par Yonex, des Legends Vision à la salle Wagram

3.3 Point de situation des dossiers du secteur Diversité des Pratiques

Présentation par la vice-présidente diversité des pratiques de l'activité de son secteur avec un focus sur :

- Un troisième litige en cours avec le club de Maromme en ICN
- Une réflexion en cours sur l'offre compétitive
- La problématique de contournement des règlements du Top Elite Jeunes
- Les quelques avancées sur le bad pour tous concernant le dispositif réfugiés, en attente du rapport final de l'APELS, intervention de Nathalie HUET au ministère sur la thématique de l'égalité homme / femme, le rapprochement des agences régionales de santé et des DRJSCS pour la mise en place d'actions sans moyens financiers supplémentaires, la mise en stand-by du dispositif senior jusqu'à la fin de l'année civile.

3.4 Point de situation des dossiers du secteur – Formation et Emploi

Présentation par le vice-président Emploi – Formation de l'activité avec un focus sur :

- Le lancement de la préformation avec 15 dossiers retenus sur 16 candidats
- Le travail mené sur le dossier du plan emploi club avec une nouvelle mouture qui sera soumise au vote du prochain CA

3.5 Point de situation des dossiers du secteur Financier

Présentation par le trésorier de l'activité du secteur financier avec un focus sur :

- La finalisation du Budget 2018 et travail sur les tendances 2019-2020
- La présence de la Commissaire aux Comptes, début décembre, pour vérification des procédures financières
- Les travaux en cours sur la dématérialisation des notes de frais

4/ Points soumis au vote du Bureau Fédéral

4.1 Secteur Diversité des Pratiques..... *Bach Lien Tran*

4.1.1 Les compétitions internationales en France : appel d'offre pour les candidatures 2019

Le Circuit Badminton Europe organisé pour les catégories U17 et U19 connaît un certain succès en France. 3 clubs sont, à ce jour, organisateurs. Le Volant Airois, l'US Talence et le Volant des 3 Frontières. Pour 2018, la FFBaD a la possibilité d'organiser un 4^{ème} événement en catégorie U19. Les Pays de la Loire et Voiron ont fait part de leur intérêt pour cette organisation.

La fédération doit se positionner rapidement sur le fait d'attribuer cette 4^{ème} étape.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, le passage à 4 étapes (2 U17 et 2 U19) dès l'année 2018.

Il est proposé qu'un appel d'offre soit lancé prochainement pour 2019 et pour une durée de 3 ans.

Pour les compétitions U17, les organisateurs peuvent proposer un JA et un JAA à la fédération qui rendra sa décision.

Pour les compétitions U19, le JA étant nommé par Badminton Europe, la fédération doit, elle, nommer un JAA.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, le lancement d'un appel d'offre pour 2019 et pour une durée de 3 ans.

4.1.2 Championnats de France Sport en Entreprise : modifications des règlements

Des modifications ont été apportées au règlement du championnat par équipe d'entreprise en vue de leur mise en application pour la saison 2017-2018. Elles ont été adoptées au conseil d'administration des 18 et 19 mars 2017. La modification principale concernait une plus grande implication des ligues dans le processus d'inscription des équipes.

L'annexe 1 de ce règlement (Dispositions saison) a été rédigée en juin 2017 et contient, comme son nom l'indique les données spécifiques à la saison 2017/2018, et notamment les différentes dates et délais à respecter.

Lors de la préparation du lancement des inscriptions, il a été remarqué certaines incohérences de dates entre le règlement et l'annexe, notamment en ce qui concernait la date d'inscription.

Une modification de ce règlement semble nécessaire avant le lancement des inscriptions afin d'améliorer la procédure d'inscription et d'éviter les confusions et contestations éventuelles.

Présentation du tableau des modifications du règlement.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, les modifications proposées pour le règlement du Championnat de France par équipe d'entreprise.

Ces modifications seront proposées au vote du Conseil d'Administration à l'occasion d'un vote électronique avant le CA de janvier 2018.

4.2 Secteur Financier *Christian Barthel*

4.2.1 Présentation et validation du Budget 2018

Le budget 2018, présenté ce jour par le Trésorier Général, fait suite à plusieurs réunions budgétaires et devrait être présenté au Conseil d'administration du mois de janvier.

L'objectif du trésorier général est de pouvoir présenter au CA de mars et à l'AG d'avril, une tendance budgétaire jusqu'à la fin de l'olympiade.

Le Trésorier Général fait remarquer que le budget 2018 est à l'équilibre, mais ne permet pas de reconstituer le fond associatif, ni de prévoir une réserve pour financer les championnats d'Europe en 2020.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Le bureau fédéral vote, à la majorité, l'adoption du budget 2018 et les tendances des grandes masses des budgets 2019 et 2020.

4.3 Secteur Communication / Marketing / Événementiel..... *Magali Godin*

4.3.1 Epreuves nationales : attribution des Championnats de France 2019

Pour l'organisation de la finale du TOP 12 2019, deux candidatures de qualité ont été reçues à la fédération, deux organisateurs motivés, deux nouvelles régions à fidéliser au sein de nos équipes de Comité d'Organisation.

Il a été envisagé de leur proposer l'organisation d'un autre événement sur 2019 mais les candidats préfèrent se consacrer à l'organisation de la finale du TOP 12.

Il est donc suggéré d'attribuer l'organisation de l'édition 2019 à St-Dié des Vosges (en contact avec la fédération depuis longtemps déjà) et d'attribuer celle de 2020 au club de Nîmes.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, la proposition d'attribution de l'organisation de la finale du TOP 12 2019 à St Dié des Vosges et de la finale du TOP 12 2020 à Nîmes.

4.3.2 Validation des prestataires 2018 : Badmintonphoto et Blackboard

Dans le cadre de la qualité des prestations fournies, depuis plusieurs années, par badmintonphoto sur la couverture des événements sportifs et de Blackboard au niveau des Relations Presse, il est proposé la reconduction des contrats pour 2018.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, la reconduction des contrats avec les prestataires Badmintonphoto et Blackboard.

4.3.3 Validation de la prestation Kénéo 2018-2021

La direction de l'événementiel souhaite pouvoir conserver l'accompagnement de Keneo pour le prochain cycle des Internationaux de France afin de sécuriser la conduite de l'événement et de faire face aux nouveaux défis imposés par le cahier des charges « level 3 ». Malgré tout, la partie « servicing » pourrait être internalisée en recrutant une personne.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'affectation de la somme correspondant à la prestation Kénéo sur le servicing, à une ressource interne permettant de développer plus largement le marketing de la fédération.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, la signature d'un nouveau contrat avec Kénéo, n'incluant pas la partie Marketing, pour le cycle 2018-2021.

4.3.4 Modification des envois de 100% Bad pour les anciens licenciés

Afin de faire face à un nombre croissant de retour du 100% bad en « NPAI », il est proposé de revenir sur un principe d'abonnement corrélé à la validité de la licence. Ainsi le fichier sera remis à zéro à chaque début de saison. Seuls les licenciés recevront le magazine.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, le principe d'abonnement à 100%bad corrélé à la validité de la licence.

4.4 Secteur Administratif*Jean-Michel Richard*

4.4.1 Compte Epargne Temps : fonctionnement et mise en place au sein de la FFBaD

Présentation des modalités de mise en œuvre du compte épargne temps (CET) suite aux discussions engagées entre la direction des ressources humaines et les délégués du personnel.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, les modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps pour une application en janvier 2018.

4.4.2 Pérennisation du Contrat Avenir sur la Formation

Le financement du poste emploi d'avenir positionné principalement sur la formation est directement impacté par la diminution du nombre des emplois aidés.

La pérennisation de ce poste avec un passage en CDI dès décembre 2017 et non en décembre 2018 permettrait d'obtenir le maintien de l'aide de l'Etat concernant la dernière année de contrat spécifique.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, la proposition de pérennisation du poste emploi d'avenir avec une embauche en CDI au 9 décembre 2017 de Lalla Talhaoui au poste de secrétaire emploi-formation.

4.5 Secteur Territoires Durables *Nathalie Huet*

4.5.1 Versement Bilan du Dialogue de Gestion 2017

Le calendrier de versement du dialogue de gestion, 75% en début d'année et 25% lors du bilan) permet à la fédération de verser l'intégralité de l'enveloppe affectée au dialogue de gestion sur l'année civile et aux ligues d'intégrer ces montants dans leur comptabilité avant la fin de l'exercice.

Le bureau fédéral ayant déjà validé les montants totaux attribués aux ligues, en février 2017, il est proposé que le 2^{ème} versement du dialogue de gestion puisse être validé directement par la Vice-Présidente chargée des Territoires Durables, en accord avec le comité de pilotage Dialogue de Gestion, même si toutes les visites de ligues n'ont pas encore été effectuées.

Le bureau fédéral recevra la synthèse des échanges de bilan de dialogue de gestion. Le prochain dialogue de gestion sera proposé en début d'année.

Il est suggéré de faire un mail aux ligues leur demandant de transmettre à la fédération les comptes annuels avant la fin de l'année.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, la proposition de validation du 2^{ème} versement du dialogue de gestion par la vice-présidente chargée des Territoires Durables.

5/ Points d'information

5.1 Secteur Communication / Marketing / Événementiel... *Magali Godin*

5.1.1 Bilan des IFB : présentation de la Success Story

Présentation de la Success Story par le Directeur de la Communication.

Ce qu'il faut retenir de cette édition :

- Quelques chiffres clés : 210 matchs sur 6 jours de compétition, 289 joueurs et 30 pays représentés, 16904 spectateurs et 111 bénévoles, 2883 volants utilisés.

Le site internet avec sa nouvelle maquette et le scoring en live, et une communication digitale via Facebook, Twitter et Instagram dont les chiffres sont en hausse grâce à l'équipe présente sur place pilotée par Claire Jacobsoone.

Un bon partenariat Radio avec la promotion billetterie a bien fonctionné.

Pour la première fois, des sms ont été envoyés le mercredi à une base clients de 1627 fans valorisant le parcours de Brice Leverdez.

La production TV sur 3 jours a concerné 15 matchs, avec 9 caméras sur le court TV. Une diffusion sur France TV Sport et sur France Ô pour un total de 13h30 de matchs. Au niveau logistique, 7 hôtels partenaires et 1946 nuitées comptabilisées. Une nouvelle restauration avec le traiteur St-Once et une buvette internalisée.

Une nouvelle stratégie Billetterie a été mise en place cette année avec un nouveau record de spectateurs : 16904 !! Une recette en hausse de 38% par rapport à 2016. Un taux de remplissage de 83% sans la journée de qualifications du mardi.

Un programme bénévoles pris en main par Silvia E Sousa cette année de façon intensive, avec la création d'un groupe Facebook et une communication constante, depuis la sélection jusqu'après les épreuves.

Les animations habituelles et un dispositif de Développement Durable important cette année, avec un grand succès pour le colloque.

Des invités de marque se sont déplacés tels que la Ministre des Sports, le Maire Adjoint de la ville de Paris, le PDG de Yonex et le Président de la BWF.

Plusieurs événements annexes ont eu lieu : la journée des Présidents, les différents tournois (jeunes, médias, partenaires), le Clinic National ...

Une présentation en images du cycle 2014-2017 est faite en séance.

5.2 Secteur Administratif *Jean-Michel Richard*

5.2.1 Logiciel de compétitions Score Center : présentation par Alex Heywang

Le Secrétaire Général introduit Alex Heywang, venu présenter son logiciel de compétitions, la solution Score Center

A ce jour :

- La partie web fonctionnel est quasi finalisée. Il reste à travailler l'ergonomie et le webdesign.
- Le packaging du matériel et des kits est finalisé et a été testé sur diverses compétitions
- Le lien entre la partie web et la solution locale nécessitera encore un peu de travail.

Chacun s'est exprimé sur cette présentation.

Alex Heywang souhaite pouvoir disposer de l'accès à la base de données fédérale afin de pouvoir procéder aux tests, avec établissement d'une convention d'accès.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'accès à la base de données fédérale à Alex Heywang dans le cadre du développement de son logiciel de compétitions Score Center.

5.2.2 Point d'information RH

La directrice administrative présente un point d'information RH sur les mouvements du personnel prévus avec notamment, le recrutement de deux contrats de professionnalisation en informatique et sur le bad pour tous avec le recrutement d'Anthony Guidoux, le recrutement de Frédéric Dor à mi-temps en qualité de chargé emploi, le positionnement du poste emploi avenir occupé par Lalla Talhaoui à 100% sur l'emploi et la formation.

Recrutements à venir d'un agent de développement sur le secteur territoires durables, d'un chargé de marketing dont il reste à déterminer le type de contrat et d'un stagiaire missionné sur une étude en lien avec l'affiliation, la licenciation et la fidélisation.

Le contrat de régie avec Stadline débute au 1^{er} janvier 2018 sachant qu'une réflexion est en cours sur une prestation de service informatique en termes de gestion de projet.

5.3 Secteur Diversité des Pratiques..... *Bach Lien Tran*

5.3.1 Proposition d'augmentation des indemnités des Officiels Techniques

Présentation du projet par François Machavoine, invité pour l'occasion.

Les objectifs de ce projet sont :

- Nommer et prendre en charge l'ensemble des OT sur les ICN Top12 et N1
- Poursuivre la nomination et la prise en charge des JA sur les ICN N2 / N3 et les CDF
- Revaloriser les indemnités des OT
- Optimiser la logistique des OT
- Maitriser le budget

Pourquoi revaloriser des indemnités des OT ? :

- Ils ont un statut officiel identifié
- Ils sont les garants du bon déroulement, entre autre, de nos compétitions « phares»
- Ils doivent être en mesure de répondre aux multiples sollicitations territoriales Ils ont besoin d'être motivés et reconnus
- Ils illustrent ce que peut être le Haut Niveau (liste ministérielle)
- Ils nous représentent à l'international

Chacun s'est exprimé sur cette présentation.

5.3.2 Indemnités pour les clubs formateurs

Présentation du projet de soutien aux clubs formateurs.

Les motivations du projet sont les suivantes :

- Le niveau du Badminton en France ne cesse d'évoluer positivement.
- Les clubs, et en particulier ceux qui disputent les ICN, essayent, sans cesse, d'attirer chez eux les meilleurs jeunes joueurs
- Quel que soient les motivations et les circonstances de ce départ du club initial, il a lieu toujours au détriment du club qui a formé ce joueur.

Le prérequis indispensable est de définir ce qu'est club formateur

Un club serait considéré comme Formateur au regard d'une grille d'évaluation fédérale qui servirait de base à l'appréciation de ce statut, ou en réadaptant la grille d'évaluation des Clubs Avenir.

Une fois considéré comme Club Formateur, l'instance pourrait recevoir une indemnité compensatrice en cas de départ d'un joueur formé au club depuis son plus jeune âge.

Présentation des principes d'indemnisation envisagés.

Des mesures d'accompagnement sont envisageables, telles qu'une taxe sur les mutations et/ou une taxe sur la billetterie.

Les personnes concernées seraient :

- Tous les joueurs étrangers demandant une licence en France pour un club dont une équipe évolue en ICN
- Les 250 joueurs les mieux classés au CPPH quelle que soit leur nationalité.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

5.3.3 Association France Badminton Vétérans : proposition de sélection aux Championnats d'Europe et du Monde

Présentation de la proposition de sélection aux Championnats d'Europe et Championnats du Monde, émanant de l'Association France Badminton Vétérans, par la vice-présidente du secteur. Il a été décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

Fin de la séance à 17h.